

Madame, Monsieur,

Suite aux mesures prises ce jeudi 12 mars par l'autorité fédérale, nous revenons vers vous pour une éventuelle inscription de votre enfant aux garderies mises en place dans les établissements scolaires.

En effet, le communiqué fédéral dit ceci : « Concernant les écoles, les leçons sont suspendues. Il sera organisé une garde d'enfants au moins pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique). Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées, les parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles. »

Si vous êtes concernés par cette nécessité de garderie, veuillez renvoyer le formulaire ci-dessous à l'adresse mail suivante ecolecrisecoronavirus@communedour.be, pour ce dimanche 15 mars, 12h00 au plus tard.

En effet, toute demande doit faire l'objet d'une inscription préalable et être validée par le Pouvoir Organisateur.

D'emblée, nous vous informons que les repas chauds sont supprimés mais que les garderies extrascolaires déjà en place dans l'école sont maintenues.

Pour les écoles communales, ce formulaire est également disponible sur le site internet de la commune. Vous pourrez le compléter et le renvoyer directement par mail.

La Directrice Générale
Carine NOUVELLE

Le Bourgmestre
Carlo DI ANTONIO

.....
Nom et prénom de l'enfant :

Etablissement :

Classe :

Motif de la demande de garderie :

- Vous faites partie du personnel médical et de soins de santé : oui – non

- Vous faites partie du personnel des départements d'autorité (sécurité publique) : oui – non

- Autre, à préciser :

.....
Dans tous les cas, une attestation de votre employeur doit nous être fournie dans les 5 jours.

Période(s) souhaitée(s) :

Votre enfant fréquentera-t-il l'accueil extrascolaire ? OUI - NON

Si oui, de H à H (matin) et/ou ... H à ...H (soir)

Numéro de téléphone de contact :

Adresse mail de contact :